



**Paysages
de France**

Association agréée
dans le cadre national
au titre des articles
L.141-1, R.141-2 à R.141-20
du Code de l'environnement
et agréée par le ministère
de la Justice au titre
de l'article 54,1°
de la loi n° 71-1130
du 31 décembre 1971

SIRET 408 613 859 00029

Comité d'honneur :

- Arcabas,
artiste-peintre
- Gilbert Durand †,
philosophe
- Alain Finkielkraut,
philosophe,
membre de l'Académie française
- Albert Jacquard †,
généticien
- Louédin,
artiste-peintre
- Michel Maffesoli,
sociologue
- François Morel,
artiste
- Edgar Morin,
sociologue
- Hubert Reeves,
astrophysicien

Laurent Fetet
Président
president@paysagesdefrance.org

Grenoble, le 3 décembre 2021

Monsieur Roland GIBERTI
Président du Conseil de Territoire Marseille-Provence
Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence
Le Pharo
58, boulevard Charles-Livon
13007 MARSEILLE

Objet : projet de RLPi - Territoire de Marseille-Provence

Lettre recommandée avec accusé de réception n° 1A 166 437 7188 7

Monsieur le Président,

Les efforts déployés par l'association que je préside pour que le futur RLPi de Marseille-Provence échappe à l'emprise de celles et eux qui sont à l'origine du désastre environnemental et sociétal qu'il représenterait s'il devait rester en l'état se sont, d'un bout à l'autre, heurtés à un mur.

Face à la gravité de la situation et aux conséquences qui en résulteraient également pour l'image même du Territoire que vous présidez, je vous demande de recevoir personnellement – et au plus vite compte tenu notamment des échéances – notre association.

À toutes fins utiles, vous trouverez ci-joint une copie de la lettre, restée sans réponse, que je vous ai adressée le 8 septembre 2020, ainsi que les observations déposées par Paysages de France dans le cadre de l'enquête publique. Encore ne s'agit-il que de celles concernant la publicité proprement dite, les mesures envisagées en matière d'enseignes étant tout aussi révélatrices du parti pris retenu. Un parti pris, qui, pour l'essentiel, est celui du cabinet qui a accompagné le Territoire de Marseille-Provence, et qui, au regard des enjeux en cause, va à l'inverse de ce qu'une collectivité responsable et innovante se doit, à l'évidence, de faire *a minima* en la matière.

Dans l'attente de votre réponse et restant à votre disposition pour toute information complémentaire,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le président,
Laurent Fetet

5, place Bir-Hakeim
38000 Grenoble
Tél. : 04 76 03 23 75
Tcp. : 08 97 10 20 23
contact@paysagesdefrance.org
www.paysagesdefrance.org